

# Le compostage individuel

Saviez-vous que 30 % de notre poubelle est composée  
de déchets compostables ?

Vous souhaitez ne plus jeter ces déchets et les valoriser en compost ?  
Vous disposez d'un espace vert ?

La communauté de communes de Serre-Ponçon par le biais de sa Régie SMICTOM vous accompagne dans cette démarche vertueuse.

Pour cela, elle vous propose des composteurs individuels en bois de 300 L, moyennant une participation financière de 15 €.

Le composteur vous sera remis à l'issue d'une formation sur son utilisation et celle du compost.

Etes-vous intéressé ?

Inscrivez-vous auprès d'Hélène :

[compostage@ccserreponcon.com](mailto:compostage@ccserreponcon.com)

06 16 76 17 41

